

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 5 novembre 2018 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2018-10-15

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le quinzième jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-huit à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Monsieur Yves Arcouette a motivé son absence.

... L'assemblée régulière est temporairement interrompue en vue de tenir l'assemblée publique de consultation relativement au projet de règlement 341-2018.

Projet de règlement 341-2018

Ce projet de règlement prévoit :

De modifier le règlement de zonage afin de retirer, pour les bâtiments commerciaux des zones numéros 203-CV et 205-CV, l'obligation de maintenir un usage commercial au rez-de-chaussée» et afin de revoir la délimitation des zones à dominance commerciale numéros 204-CV et 205-CV;

Le projet de règlement n° 341-2018 contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Aucune question n'étant formulée, l'assemblée publique de consultation est levée et nous retournons au point numéro 2 de l'ordre du jour de l'assemblée régulière.

Rs.2018-10-349

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 octobre 2018 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

4.3 Demande de gratuité pour une salle au Centre sportif.

5.11 Mandat pour la rédaction et la publication d'un acte de consentement de servitude à intervenir avec Champoi Inc.

REPORTER :

L'item 5.4

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-350

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2018.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 01 octobre 2018 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 octobre 2018 rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2018-10-351

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSE DE CHEMIN PUBLIC PAR UN SENTIER DE MOTONEIGE (LES MOTONEIGISTES DU CORRIDOR PERMANENT INC.)

Attendu que les Motoneigistes du Corridor Permanent Inc. soumettent pour fins d'autorisation, une demande pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige située sur diverses rues, routes et rangs de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que le contremaître des Travaux publics confirme que l'emplacement choisi et la signalisation sont conformes aux normes prescrites par le Guide de Signalisation routière au Québec;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la demande soumise par le Club de Motoneigistes du Corridor Permanent Inc. pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige aux mêmes endroits que l'an passé soit : 4^e Rang Est, route Charrette, 1^{er} Rang Est, longe la rue Dunken, traverse le chemin de fer, 5^e Rang Ouest, 4^e Rang Ouest, la route Tétreault, emprunter la rue Tremblay pour se rendre au poste d'essence Crevier au coin de Notre-Dame et de Roxton;

Que le Club s'assure d'informer tous ses membres qu'il est

interdit de circuler sur la piste cyclable entre les rues Ménard et Daigneault et qu'à cet effet, la Ville demande au Club d'installer un panneau de signalisation interdisant l'accès sur la piste cyclable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-352 **BULLETIN D'INFORMATION DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE INC.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 50.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club Optimiste Acton Vale Inc. pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin d'information publié par ce Club.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-353 **DEMANDE DE GRATUITÉ POUR UNE SALLE AU CENTRE SPORTIF.**

Attendu que madame Claire Blackburn, Régente du cercle des Filles d'Isabelle, demande à la Ville d'Acton Vale, l'accès régulier, soit une fois par mois, à une salle dédiée aux OSBL, afin de leur permettre de réaliser leurs actions et ce, à titre gratuit;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autoriser le prêt d'une salle au cercle des Filles d'Isabelle, selon le règlement de tarification en vigueur :

LOCATION DES SALLES, UTILISATION DES JEUX ET LOCATION DE CHAISES ET TABLES

La Ville d'Acton Vale s'engage à fournir gratuitement la salle #3 du Centre sportif aux organismes à but non lucratif (OSBL) pour la tenue de réunions (moins de 3 heures) et cela, uniquement selon la disponibilité du local entre le 03 janvier et le 22 décembre de chaque année, excluant les jours fériés. L'organisme demandeur devra démontrer son incorporation selon la Partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec et avoir son siège social sur le territoire de la Ville d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-354 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'autoriser la dépense et le paiement de cette dépense, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, des conseillers suivants, pour le mois de novembre 2018 :

Mme Pierrette Lajoie :	Participation à une formation à St-Stanislas de Kostka.	148.50 \$
------------------------	---	-----------

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-355

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER UN SIGNATAIRE DE LA CONVENTION D'AIDE.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser la directrice générale de la Ville d'Acton Vale, madame Nathalie Ouellette, OMA, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour la construction d'un gymnase multifonctionnel dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-356

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES ORDURES DE CERTAINS IMMEUBLES POUR LES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021.

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement à la collecte des ordures de certains immeubles, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-451-10-446 des exercices 2019, 2020 et 2021, afin de couvrir le coût relié à la collecte des ordures de certains immeubles pour les années 2019, 2020 et 2021;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit : ***RCI Environnement*** au prix mensuel de 1 560.88 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'item 5.4 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2018-10-357

RÉSOLUTION POUR OFFICIALIZER LE NOM D'UNE RUE DANS LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (DOMAINE PELCHAT, PHASE III).

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

De nommer, à tout fait que de droits, l'assiette de rue constituée des lots 5 756 080 et 6 194 641 comme étant « **Rue du Boisé** »;

De transmettre une copie de la présente à la Commission de Toponymie du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-358

DEMANDE D'APPUI POUR UNE INTERVENTION DANS LE COURS D'EAU LECLERC À SAINT-THÉODORE D'ACTON.

Attendu que la MRC d'Acton a reçu, de la municipalité de St-Théodore d'Acton, une demande d'entretien dans le cours d'eau Leclerc;

Attendu qu'aucun travaux ne sont envisagés sur le territoire de la Ville d'Acton Vale, toutefois, le bassin versant de ce cours d'eau touche le territoire de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que ce cours d'eau relie le territoire de Saint-Théodore d'Acton et d'Acton Vale;

Attendu que lors de l'inspection effectuée par la personne désignée de la municipalité de Saint-Théodore d'Acton, ce dernier a pu constater qu'il est nécessaire de procéder au nettoyage de ce cours d'eau;

Attendu que la Ville doit se prononcer sur cette demande par résolution et indiquer de quelle façon elle désire procéder à la répartition des dépenses relatives à l'intervention demandée;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville appuie cette demande d'intervention déposée par la Municipalité de Saint-Théodore d'Acton;

Que la Ville choisit de répartir le paiement de sa quote-part entre les propriétaires situés en tout ou en partie dans le bassin de drainage du cours d'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-359

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE CARBURANT DIESEL SANS SERVICE À LA POMPE POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2018 AU 01 DÉCEMBRE 2021 (PROJET 2018-01D).

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-xx-631, pour couvrir le coût relié à l'approvisionnement de **carburant diesel sans service à la pompe** pour la période du 01 décembre 2018 au 01 décembre 2021 — Projet 2018-01-D;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : ***2624-8245 Québec Inc. (Sonic)*** au coût de 1.305 \$ du litre, taxes et escompte inclus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-360

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE CARBURANT SANS PLOMB RÉGULIER SANS SERVICE À LA POMPE, POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2018 AU 01 DÉCEMBRE 2021 (PROJET 2018-01C).

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-xx-631, pour couvrir le coût relié à l'approvisionnement de **carburant sans plomb régulier sans service à la pompe** pour la période du 01 décembre 2018 au 01 décembre 2021 — Projet 2018-01C;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : **2624-8245 Québec Inc. (Sonic)** au coût de 1.255 \$ du litre, taxes et escompte inclus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-361

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'APPROVISIONNEMENT DE DIESEL CLAIR POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2018 AU 01 DÉCEMBRE 2021 PROJET 2018-01B.

Suite à la lecture du procès-verbal d'ouverture de soumissions relativement au projet en titre, le conseiller Raymond Bisillon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que le paiement à même les postes budgétaires 02-xxx-xx-631 pour couvrir le coût relié à l'approvisionnement de **diesel clair** pour la période du 01 décembre 2018 au 01 décembre 2021 - Projet 2018-01B;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, savoir : **Énergies Sonic Inc.**, au coût de 1.1819 du litre, plus taxes pour le diesel – 25°C.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-362

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE 2^E PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 341-2018.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter, sans modification, le 2^e projet de règlement n° 341-2018 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 069-2003, afin de retirer, pour les bâtiments commerciaux des zones numéros 203-CV et 205-CV, l'obligation de maintenir un usage commercial au rez-de-chaussée » et afin de revoir la délimitation des zones à dominance commerciale numéros 204-CV et 205-CV.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-363

MANDAT POUR LA RÉDACTION ET LA PUBLICATION D'UN ACTE DE CONSENTEMENT DE SERVITUDE À INTERVENIR AVEC CHAMPOI INC.

Attendu que la Ville veut faire publier un acte de servitude de passage en faveur de la Ville d'Acton Vale;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un notaire pour la rédaction et les publications de l'acte de servitude de passage;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

De mandater Me François Deslandes, notaire pour la rédaction et la publication de l'acte de servitude de passage en faveur de la Ville d'Acton sur les lots mentionnés à la description technique, jointe à la présente résolution;

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport des départements suivants :

- a) Service incendie – septembre

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communications dépose les noms dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale à titre d'opérateur de la resurfaeuse.

Nom	Nb d'heure	Durée	Tâches principales
Caël Ducharme	Selon les besoins du département	Saison 2018-2019	Opérer la resurfaeuse au Centre sportif.

Le conseil prend acte.

Rs.2018-10-364

EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE.

Attendu la recommandation du directeur du Service des incendies et de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu:

D'autoriser l'embauche de monsieur Francis Chagnon à titre de pompier volontaire au Service des incendies, conditionnel à la passation et la réussite d'un examen médical pré-emploi. Monsieur Chagnon a déjà complété sa formation de pompiers I, en complétant un DEP en 2013. Sa date d'embauche sera effective dès la réception des résultats médicaux. La rémunération du candidat sera selon les conditions salariales de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-365

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE TOURNOI NOVICE/ATOME/PEE-WEE ACTON VALE.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale pour l'organisation d'un tournoi de hockey du 3 au 16 décembre 2018;

D'autoriser une dépense d'un montant de 350 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-30-970 au Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale, 29^e édition;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-366

RÉSOLUTION RELATIVE À L'ENTRETIEN DE L'ANNEAU DE GLACE AU PARC DONALD-MARTIN.

Suite à l'intérêt démontré par la Brigade des incendies d'Acton Vale concernant l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin, durant la saison hivernale 2018-2019, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville retienne les services de la Brigade des incendies d'Acton Vale pour effectuer l'entretien de l'anneau de glace au parc Donald-Martin durant la saison hivernale;

Qu'en considération des services rendus, la Ville autorise une dépense d'un montant de 5 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-30-419 à la Brigade des incendies d'Acton Vale réparti comme suit :

- 2 500 \$ versés en 2018;
- 2 500 \$ versés en 2019.

De financer cette dépense à même le fonds d'administration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-367

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA VENTE D'UN VTT DE MARQUE KAWASAKI.

Attendu que le Service des incendies entend vendre leur VTT de marque Kawasaki Brute Force 750, année 2007;

Attendu que le Service des incendies de St-Valérien-de-Milton a démontré son intérêt pour l'achat de ce dernier;

Attendu qu'après vérifications, le VTT de marque Kawasaki Brute Force 750, année 2007, a une juste valeur marchande de 7 000 \$;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la vente du VTT de marque Kawasaki Brute Force 750, année 2007, au Service des incendies de St-Valérien-de-Milton pour un montant de 7 000 \$ plus taxes;

Que le VTT est vendu tel que vu sans garantie légale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-10-368

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ACHAT REMORQUE NEUVE.

Attendu que la Ville a demandé trois prix pour la fourniture d'une remorque 7 X 16 avec « V » neuve pour le service des incendies;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la

conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 7 414 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-200-10-000, pour la fourniture remorque 7 X 16 avec « V » neuve;

De financer cette dépense à même la subvention à recevoir de la MRC d'Acton;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : **NC Performance** au coût de 7 414 \$, plus taxes, le tout selon l'offre de service daté du 26 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte

....**VARIA**

Rs.2018-10-369

VOTE DE FÉLICITATIONS AUX POMPIERS POUR LA JOURNÉE FAMILIALE, DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter Joël Perron et les pompiers pour l'organisation de la journée familiale, qui clôturait la semaine de prévention des incendies, qui a eu lieu au parc Donald-Martin, samedi le 13 octobre dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La période de questions débute à 20 h 14.

M. Pierre Bond	• Demande des informations relativement à l'adjudication des contrats pour la fourniture de carburant.
Mme Claire Blackburn	• Remercie le conseil d'avoir accepté sa demande relativement au prêt d'une salle.
M. David Bachand	• Demande ce qu'il peut faire avec le bâtiment accessoire non conforme sur la rue d'Acton.

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 20.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt minutes (20;20).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière certifiée par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date